

Ordre du jour

- Présentation de l'agriculture du SAGE
- L'azote sur le territoire
- Des actions menées par l'agriculture depuis...plus de 30 ans



78 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020



Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	19	24 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	19	24 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	15	19 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	25	32 %
Total	78	100 %

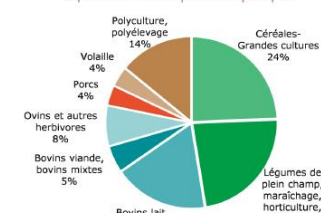
** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

Source : RA 2020



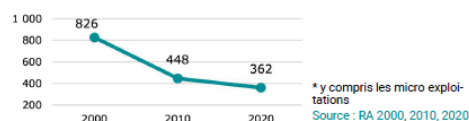
24 % d'exploitations en grandes cultures

Exploitations selon la production principale



362 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020



Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	100	28 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	83	23 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	99	27 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	80	22 %
Total	362	100 %

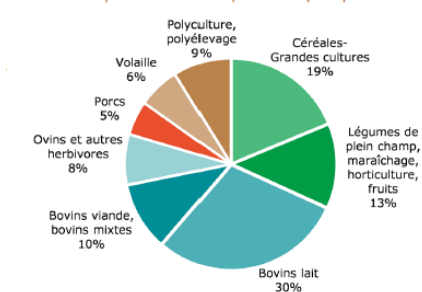
** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

Source : RA 2020



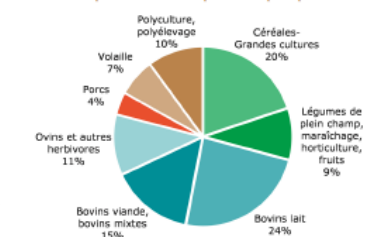
30 % d'exploitations laitières

Exploitations selon la production principale



24 % d'exploitations laitières

Exploitations selon la production principale



Source : RA 2020



615 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020

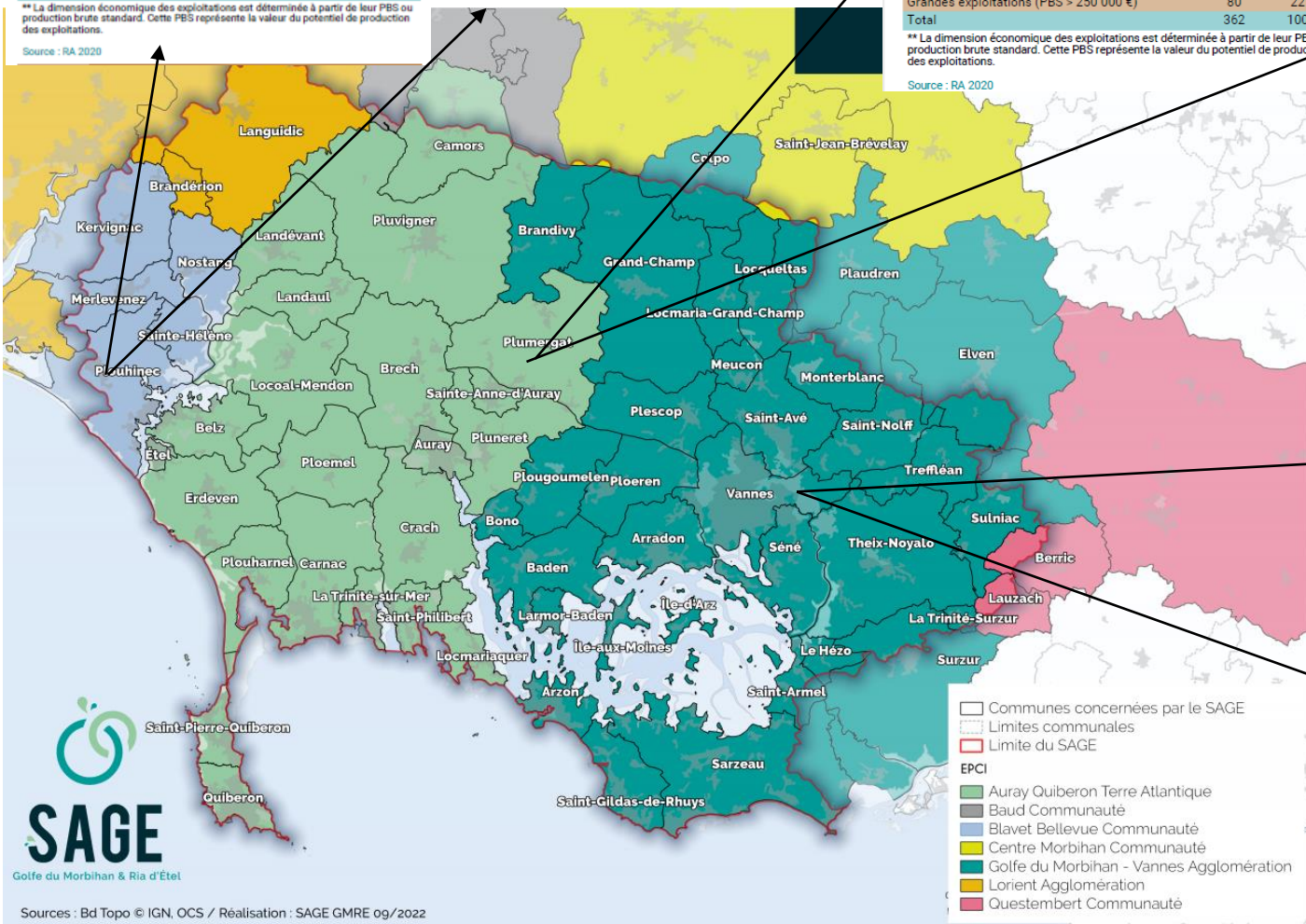


Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	166	27 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	142	23 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	155	25 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	152	25 %
Total	615	100 %

** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

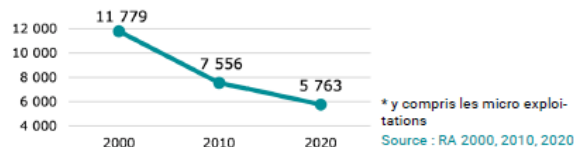
Source : RA 2020





5 763 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020



Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	1 040	18 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	1 129	20 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	1 510	26 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	2 084	36 %
Total	5 763	100 %

** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

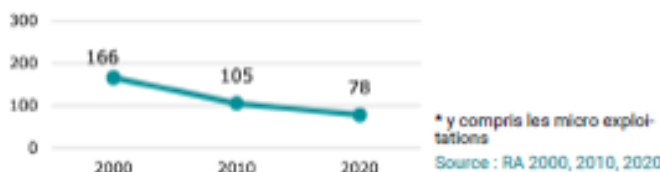
Source : RA 2020

BBO: -53%



78 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020



Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	19	24 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	19	24 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	15	19 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	25	32 %
Total	78	100 %

** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

Source : RA 2020

Baisse importante du nbre d'exploitat° depuis les années 2000

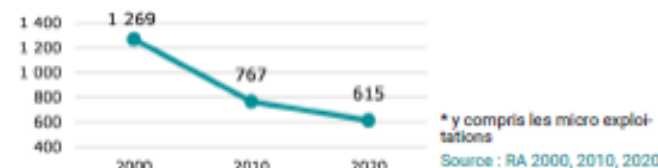
GMVA: -52%

Département : -51%



615 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020



Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	166	27 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	142	23 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	155	25 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	152	25 %
Total	615	100 %

** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

AQTA: -56%



362 exploitations agricoles*

Evolution du nombre d'exploitations agricoles* de 2000 à 2020



Exploitations selon leur dimension économique** en 2020

Dimension économique	Nombre	%
Micro exploitations (PBS < 25 000€)	100	28 %
Petites exploitations (PBS de 25 à 100 000 €)	83	23 %
Moyennes exploitations (PBS de 100 à 250 000 €)	99	27 %
Grandes exploitations (PBS > 250 000 €)	80	22 %
Total	362	100 %

** La dimension économique des exploitations est déterminée à partir de leur PBS ou production brute standard. Cette PBS représente la valeur du potentiel de production des exploitations.

Source : RA 2020

BBO



110 chefs d'exploitation agricole

	EPCI		Bretagne	
	Eff.	ETP	Eff.	ETP
Chefs d'exploitation	110	98	36 424	31 377
dont femmes	31	nd	9 693	nd
Salariés agricoles permanents	46	44	12 648	10 944
Saisonniers et salariés occasionnels	82	18	39 275	4 750

ETP : équivalent temps plein
nd : non disponible

Source : RA 2020

Nombre d'exploitants agricoles par territoire

GMVA

AQTA



469 chefs d'exploitation agricole

	EPCI		Bretagne	
	Eff.	ETP	Eff.	ETP
Chefs d'exploitation	469	398	36 424	31 377
dont femmes	129	nd	9 693	nd
Salariés agricoles permanents	119	94	12 648	10 944
Saisonniers et salariés occasionnels	260	30	39 275	4 750

ETP : équivalent temps plein
nd : non disponible

Source : RA 2020



811 chefs d'exploitation agricole

	EPCI		Bretagne	
	Eff.	ETP	Eff.	ETP
Chefs d'exploitation	811	676	36 424	31 377
dont femmes	223	nd	9 693	nd
Salariés agricoles permanents	184	151	12 648	10 944
Saisonniers et salariés occasionnels	408	53	39 275	4 750

ETP : équivalent temps plein
nd : non disponible

Source : RA 2020

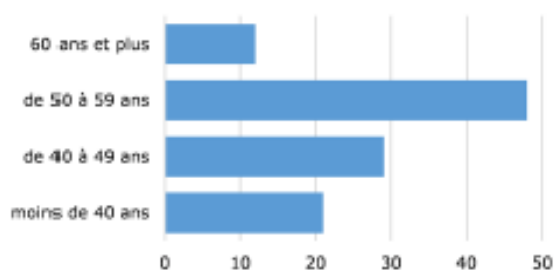
Un fort taux de départ à la retraite attendu d'ici 10 ans

BBO



12 chefs d'exploitation de plus de 60 ans

Nombre de chefs d'exploitation par tranche d'âge



Source : RA 2020

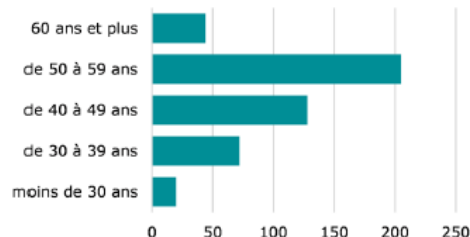
11 exploitations de la communauté de communes comptent au moins un chef de plus de 60 ans. Pour 6 d'entre elles, le départ de l'agriculteur n'est pas envisagé dans l'immédiat ; pour 1, la reprise est prévue ; pour 4, rien n'est encore déterminé pour les 3 prochaines années.

AQTA



44 chefs d'exploitation de plus de 60 ans

Nombre de chefs d'exploitation par tranche d'âge



Source : RA 2020

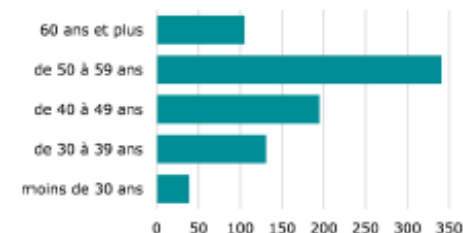
42 exploitations de la communauté de communes comptent au moins un chef de plus de 60 ans. Pour 18 d'entre elles, le départ de l'agriculteur n'est pas envisagé dans l'immédiat ; pour 15, la reprise est prévue ; pour 6, rien n'est encore déterminé pour les 3 prochaines années.

GMVA



105 chefs d'exploitation de plus de 60 ans

Nombre de chefs d'exploitation par tranche d'âge



Source : RA 2020

104 exploitations de la communauté d'agglomération comptent au moins un chef de plus de 60 ans. Pour 40 d'entre elles, le départ de l'agriculteur n'est pas envisagé dans l'immédiat ; pour 23, la reprise est prévue ; pour 35, rien n'est encore déterminé pour les 3 prochaines années.



10 installations aidées entre 2017 et 2021

Installations aidées (personnes ayant bénéficié de la DJA*)	EPCI	Bretagne
En 2021	4	507
Sur 5 ans, entre 2017 et 2021	10	2 366

* DJA : dotation jeune agriculteur

Source : Chambres d'agriculture de Bretagne

La part des installations aidées est de l'ordre de 70 % en Bretagne.



30 installations aidées entre 2017 et 2021

Installations aidées (personnes ayant bénéficié de la DJA*)	EPCI	Bretagne
En 2021	7	507
Sur 5 ans, entre 2017 et 2021	30	2 366

* DJA : dotation jeune agriculteur

Source : Chambres d'agriculture de Bretagne

La part des installations aidées est de l'ordre de 70 % en Bretagne.



64 installations aidées entre 2017 et 2021

Installations aidées (personnes ayant bénéficié de la DJA*)	EPCI	Bretagne
En 2021	16	507
Sur 5 ans, entre 2017 et 2021	64	2 366

* DJA : dotation jeune agriculteur

Source : Chambres d'agriculture de Bretagne

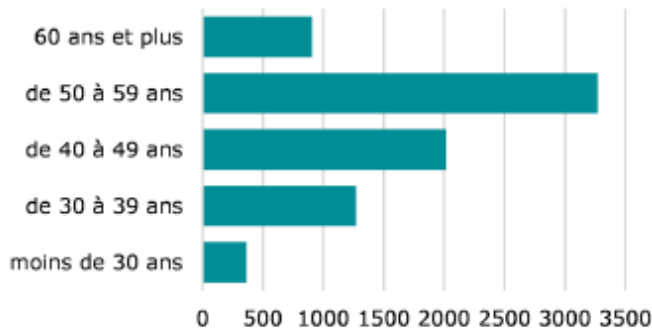
La part des installations aidées est de l'ordre de 70 % en Bretagne.

Un fort taux de départ à la retraite attendu d'ici 10 ans



908 chefs d'exploitation
de plus de 60 ans

Nombre de chefs d'exploitation par tranche d'âge



Source : RA 2020

861 exploitations du Morbihan comptent au moins un chef de plus de 60 ans. Pour 236 d'entre elles, le départ de l'agriculteur n'est pas envisagé dans l'immédiat ; pour 227, la reprise est prévue ; pour 292, rien n'est encore déterminé pour les 3 prochaines années.

Département : 1311 installés
environ

Département : 4250 départs



459 installations aidées
entre 2017 et 2021

Installations aidées (personnes ayant bénéficié de la DJA*)	EPCI	Bretagne
En 2021	107	507
Sur 5 ans, entre 2017 et 2021	459	2 366

* DJA : dotation jeune agriculteur

Source : Chambres d'agriculture de Bretagne

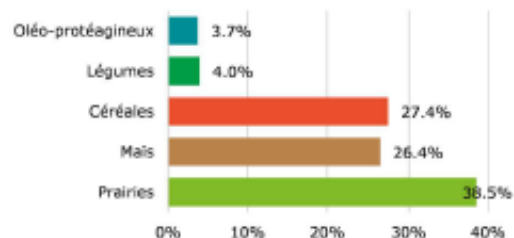
La part des installations aidées est de l'ordre de 70 % en Bretagne.



SAU / Surface totale : 56 %

♦ SAU (Surface agricole utile) : 366 043 ha

Utilisation des surfaces agricoles



Source : RPG 2021

♦ Surface de serres-verre : 65 ha

Source : BDTOP IGN © 2021

Un ratio de SAU/surface totale inférieur à celui du département et une dominance des prairies sur le SAGE

Département

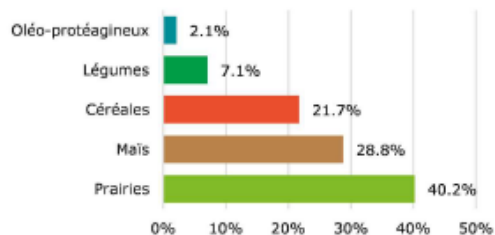
BLAVET



SAU / Surface totale : 34 %

♦ SAU (Surface agricole utile) : 4 172 ha

Utilisation des surfaces agricoles



Source : RPG 2021

♦ Surface de serres-verre : 8 ha

Source : BDTOP IGN © 2021

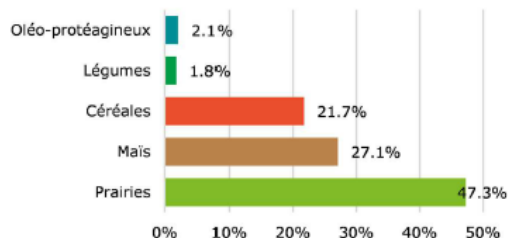
AQTA



SAU / Surface totale : 36 %

♦ SAU (Surface agricole utile) : 19 384 ha

Utilisation des surfaces agricoles



Source : RPG 2021

♦ Surface de serres-verre : 8 ha

Source : BDTOP IGN © 2021

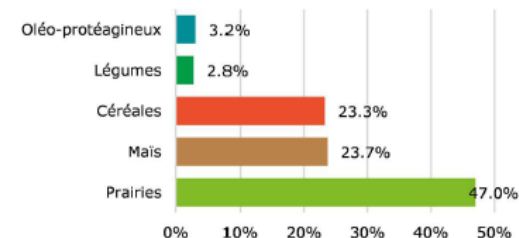
GMVA



SAU / Surface totale : 44 %

♦ SAU (Surface agricole utile) : 36 021 ha

Utilisation des surfaces agricoles



Source : RPG 2021

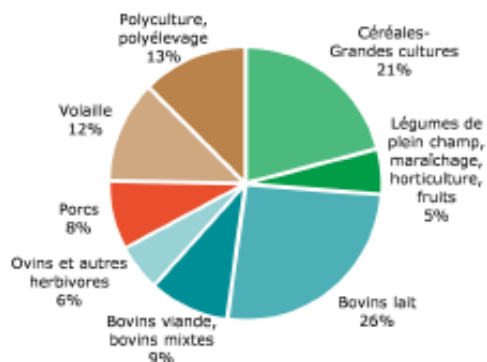
♦ Surface de serres-verre : 18 ha

Source : BDTOP IGN © 2021



26 % d'exploitations laitières

Exploitations selon la production principale



Source : RA 2020

Département

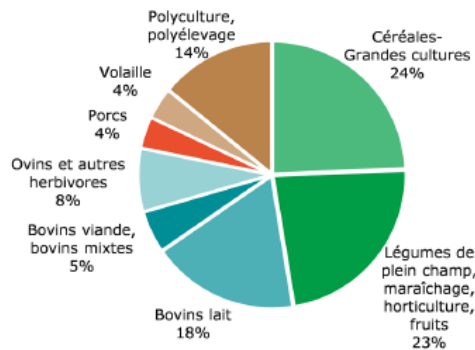
Moins de granivores mais plus d'exploitations tournées vers les légumes

BLAVET



24 % d'exploitations en grandes cultures

Exploitations selon la production principale



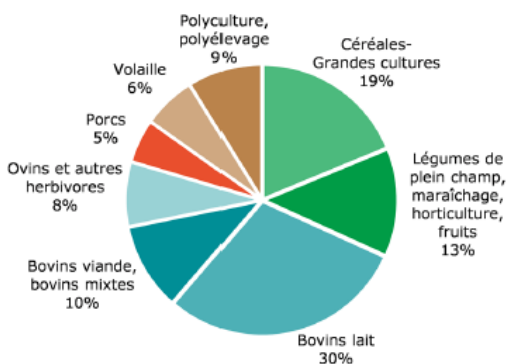
Source : RA 2020

AQTA



30 % d'exploitations laitières

Exploitations selon la production principale



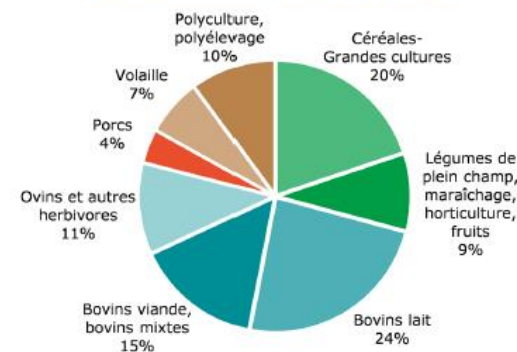
Source : RA 2020

GMVA



24 % d'exploitations laitières

Exploitations selon la production principale



Source : RA 2020

Agriculture biologique



15 % d'exploitations en agriculture biologique

Département

- ◆ 873 exploitations bios en 2021
- ◆ 39 298 hectares en bio en 2021, soit 11 % de la SAU totale
- ◆ 199 installations aidées (aide DJA) en bio entre 2017 et 2021

Sources : Agence bio, données au 31/12/2021 (y compris les exploitations en conversion), Chambres d'agriculture de Bretagne

BLAVET



23 % d'exploitations en agriculture biologique

- ◆ 18 exploitations bios en 2021
- ◆ 349 hectares en bio en 2021, soit 8 % de la SAU totale
- ◆ 7 installations aidées (aide DJA) en bio entre 2017 et 2021

Sources : Agence bio, données au 31/12/2021 (y compris les exploitations en conversion), Chambres d'agriculture de Bretagne

AQTA



20 % d'exploitations en agriculture biologique

- ◆ 73 exploitations bios en 2021
- ◆ 1 941 hectares en bio en 2021, soit 10 % de la SAU totale
- ◆ 19 installations aidées (aide DJA) en bio entre 2017 et 2021

Sources : Agence bio, données au 31/12/2021 (y compris les exploitations en conversion), Chambres d'agriculture de Bretagne

GMVA



20 % d'exploitations en agriculture biologique

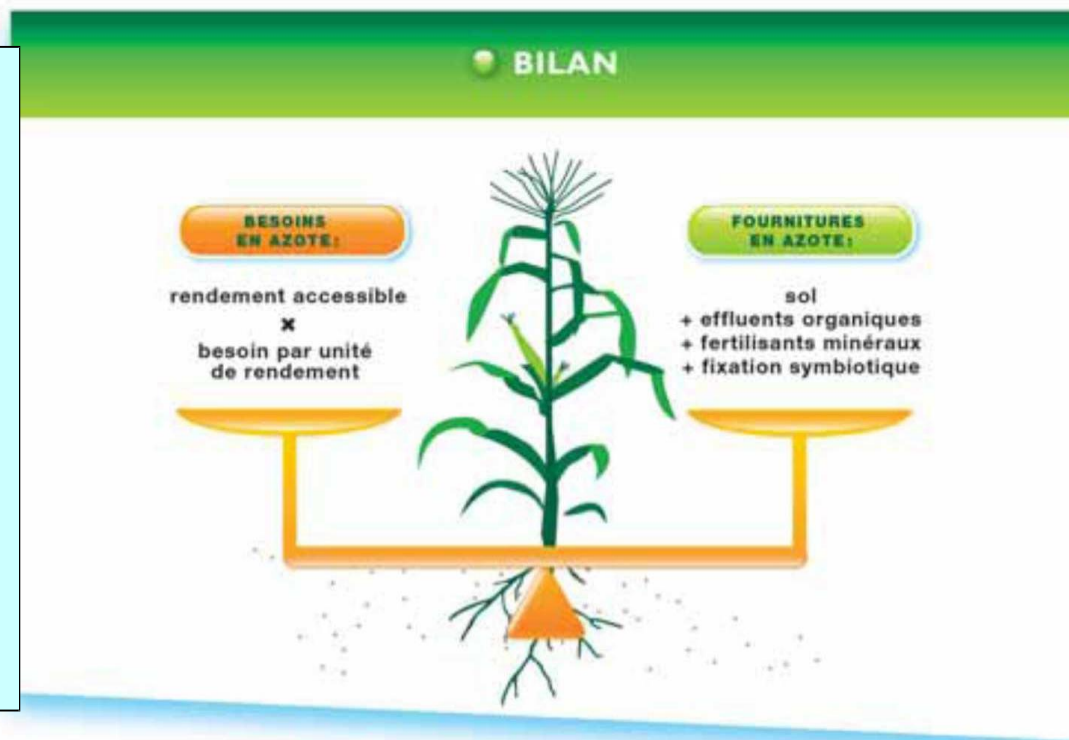
- ◆ 126 exploitations bios en 2021
- ◆ 5 743 hectares en bio en 2021, soit 16 % de la SAU totale
- ◆ 35 installations aidées (aide DJA) en bio entre 2017 et 2021

Sources : Agence bio, données au 31/12/2021 (y compris les exploitations en conversion), Chambres d'agriculture de Bretagne

Respect de l'équilibre de la fertilisation

(arrêté GREN 2017)

Raisonnement de la fertilisation azotée : ajuster les apports aux **besoins de la culture** pour atteindre un **objectif de rendement** en prenant en compte les autres **fournitures d'azote par le sol**.

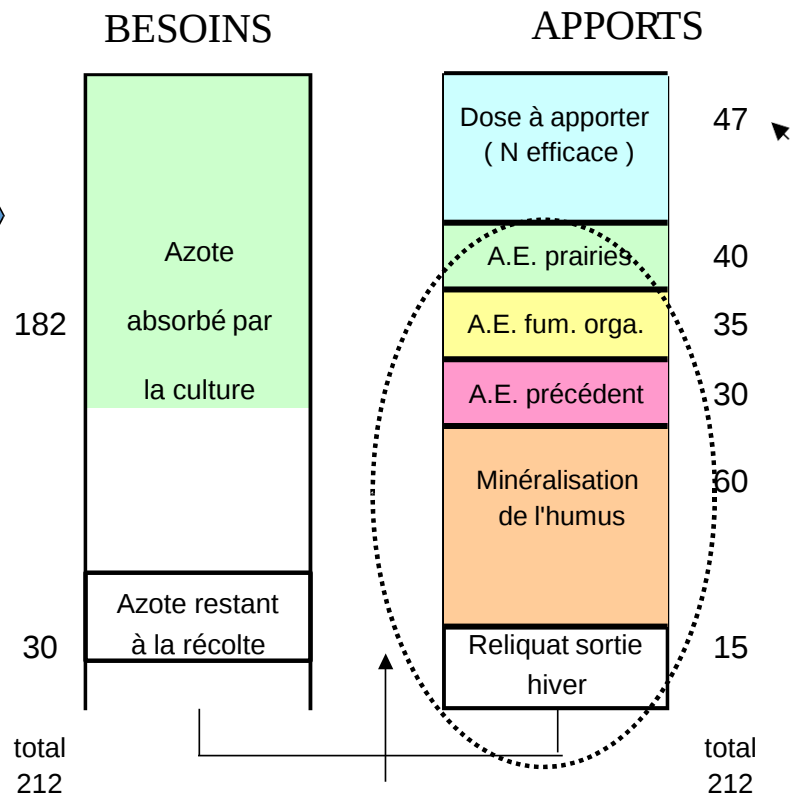
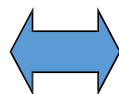


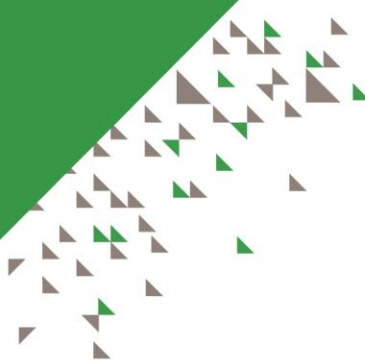
- Les outils d'enregistrement des pratiques de fertilisation
- le plan de fumure prévisionnel (avant le 31 mars chaque année)
 - le cahier de fertilisation

Plan de fumure

*Calcul de la dose à apporter par la méthode du bilan prévisionnel
adaptée aux différentes cultures*

Raisonnement de
la fertilisation
azotée : ajuster les
apports aux
**besoins de la
culture** pour
atteindre un
**objectif
de rendement** en
prenant en
compte les autres
**fournitures d'azote
par le sol.**

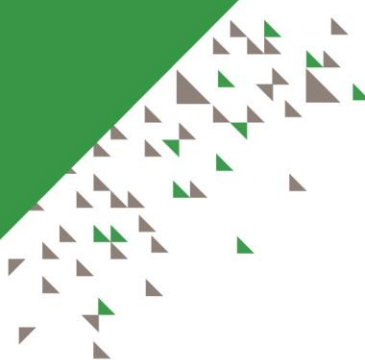




Equilibre de la fertilisation azotée à la parcelle

■ Raisonnement de la fertilisation

- Calcul des rendements constatés sur l'exploitation sur la base des rendements sur 5 ans en excluant les extrêmes
 - En N efficace
 - Obligation de tenir un **tableau des potentiels de rendement des parcelles de l'exploitation** (≠ objectif de rendement)
- Développement du contrôle de l'équilibre à la parcelle !



Enregistrement de la fertilisation

- **Cahier de fertilisation**

- ↳ Enregistrement des apports de fertilisants azotés par parcelle
- ↳ Noter rendement et interculture

- **Bordereau de livraison**

- ↳ Noter toutes entrées ou sorties de déjections animales sur l'exploitation
- ↳ Bordereau cosigné par le producteur et le receveur (à joindre au cahier)
Quantité, nature, date de livraison, teneur en azote, type de fertilisant
Parcelles réceptrices, culture...

- ↳ Contrôlable sur la tenue et le contenu
- ↳ Enregistrement de chaque intervention dans les 30 jours
- ↳ Enregistrement distinct surface BV contentieux et hors BV contentieux
- ↳ Récapitulatif exigible 1 mois après la fin de la campagne
(soit le 30 septembre)

Sanctions

- En cas de non respect de la réglementation au titre du code de l'environnement :

↳ Arrêté préfectoral de mise en demeure pour un retour à la conformité

↳ Amende de classe 5 d'un maximum de 1500 €

- Si aides PAC :

↳ pénalités PAC au titre de la conditionnalité des aides :

- Les suites du contrôles en cas de non respect vont du simple rappel à la réglementation à la suppression des aides PAC (récidive aggravée) en passant par des pénalités de 1% / 5% ou 20% selon la gravité des infractions

Baisse de la pression d'azote épandu/ha SAU depuis 2015 (source Equinoxe)



Gestion de l'azote à l'échelle des territoires (source Equinox)

A l'échelle du SAGE :

Golfe du Morbihan et ria d'Etel



7 692 798 kgN

Quantité d'azote épandu

pour l'entité et l'année sélectionnée

Organique animal Minéral
Organique non animal



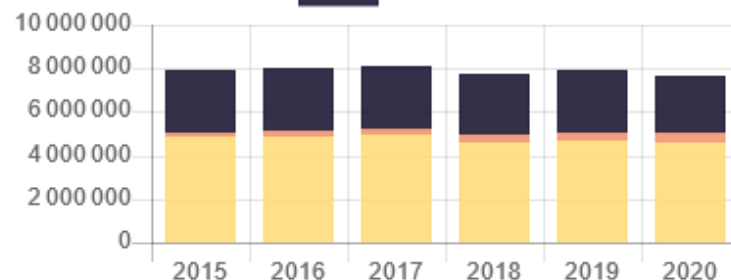
Pression d'azote épandu selon les catégories

Pour l'entité et l'année sélectionnée

📍 SAGE

📅 2020

Organique animal Organique non animal
Minéral



Évolution de l'azote épandu en kgN selon les catégories

Pour l'entité sélectionnée

Gestion de l'azote à l'échelle des territoires (source Equinoxe)

Par masse d'eau:

Ria d'Etel



2 151 991 kgN

Quantité d'azote épandu
pour l'entité et l'année sélectionnée

Organique animal Minéral
Organique non animal

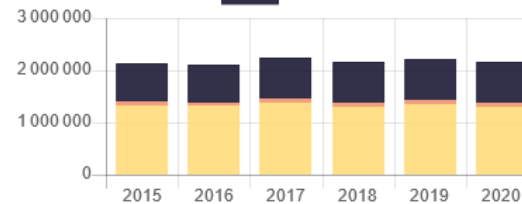


Pression d'azote épandu selon les catégories
Pour l'entité et l'année sélectionnée

📍 Bassin versant

📅 2020

Organique animal Organique non animal
Minéral



Évolution de l'azote épandu en kgN selon les catégories
Pour l'entité sélectionnée

Loc'h et Sal



2 968 950 kgN

Quantité d'azote épandu
pour l'entité et l'année sélectionnée

Organique animal Minéral
Organique non animal

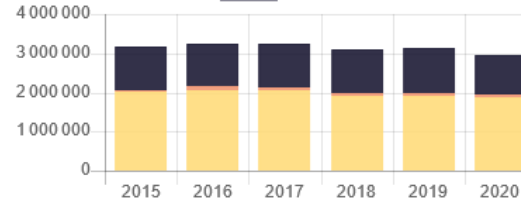


Pression d'azote épandu selon les catégories
Pour l'entité et l'année sélectionnée

📍 Bassin versant

📅 2020

Organique animal Organique non animal
Minéral



Évolution de l'azote épandu en kgN selon les catégories
Pour l'entité sélectionnée

Gestion de l'azote à l'échelle des territoires (source Equinox)

Vincin Marle Liziec Plessis



2 157 300 kgN

Quantité d'azote épandu

pour l'entité et l'année sélectionnée

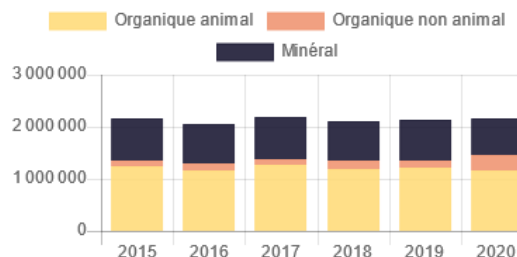
Organique animal Minéral
Organique non animal



Pression d'azote épandu selon les catégories
Pour l'entité et l'année sélectionnée

📍 Bassin versant

📅 2020



Évolution de l'azote épandu en kgN selon les catégories
Pour l'entité sélectionnée

Blavet Morbihannais



7 590 316 kgN

Quantité d'azote épandu

pour l'entité et l'année sélectionnée

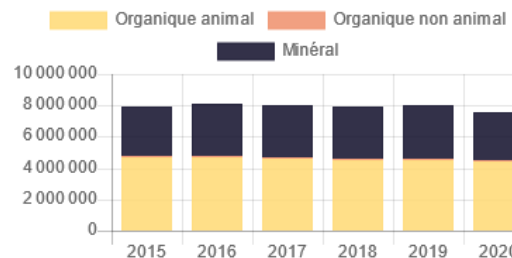
Organique animal Minéral
Organique non animal



Pression d'azote épandu selon les catégories
Pour l'entité et l'année sélectionnée

📍 Bassin versant

📅 2020



Évolution de l'azote épandu en kgN selon les catégories
Pour l'entité sélectionnée

Conjugaison des politiques réglementaires et contractuelles volontaires

Concentration en nitrates du Loc'h à Pont de Brech

